

PROJET RÉFÉRENT

Définition d'un protocole de mesure du bruit de chantier



CONTACT

✉ relation-clients-normandie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

■ Qualité de l'air et nuisances sonores

OBJET DE L'OPÉRATION

Définition d'un protocole de mesure du bruit de chantier d'infrastructures routières en milieu urbain et évaluation de la gêne sonore ressentie pour les riverains.

La gêne sonore est une des principales problématiques pour les riverains durant les phases de chantiers. Le département de la Seine-Maritime a sollicité le Cerema afin d'établir un protocole de mesure des niveaux sonores durant ses travaux d'aménagements routiers en milieu urbain. Des indicateurs acoustiques innovants ont été utilisés pour caractériser la gêne sonore ressentie.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le département de la Seine-Maritime souhaite réaliser un suivi des nuisances sonores générées par ses chantiers. Malgré l'absence de réglementation concrète sur ce type de nuisances, la collectivité souhaite développer une méthode pour mesurer le bruit et la gêne sonore ressentie, qui soit répétable et comparable quelle que soit la nature des travaux. La capitalisation de ces résultats permettra au département de travailler avec les entreprises à la mise en place de solutions pour limiter le bruit durant les phases les plus gênantes.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a élaboré un protocole de mesure de bruit de chantier qui peut être appliqué à différentes typologies de chantiers routiers. La méthode permet de déterminer le nombre de points de mesure à installer ainsi que leur emplacement et leur paramétrage.

Ce protocole propose l'utilisation d'indicateurs acoustiques innovants qui permettent d'apprécier l'ambiance sonore de manière plus pertinente

qu'avec le seul indicateur énergétique LAeq. Une note globale sur 5 points représentant la qualité de l'ambiance sonore est calculée à partir de plusieurs composantes (énergie, variabilité des niveaux sonores, dépassements de seuil et impulsivité du bruit). Le Cerema a testé ce protocole sur deux chantiers du département : l'aménagement d'un giratoire et la réfection d'une chaussée en traversée d'agglomération.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Département de la Seine-Maritime

Cerema Normandie-Centre

À contacter pour ce sujet :

guillaume.litou@cerema.fr

Cerema Hauts-de-France

À contacter pour ce sujet :

geoffrey.pot@cerema.fr

LE CALENDRIER

2017-2020